



## APPEL À PROJET CARTE BLANCHE 2023 RÉSEAU 4 ASS' ET PLUS

### Le Réseau 4ASS' et Plus

Le Réseau 4 ASS' et Plus est une association innovante de mutualisation et de coopération, composée de cinq équipements culturels pluridisciplinaires.

Ceux-ci se sont fédérés afin de faire émerger un pôle fort d'accompagnement et de soutien à la création pour les Musiques Actuelles et le Spectacle Vivant entre Lorient et Quimper.

Les membres du Réseau sont :

- Le **CAC** à Concarneau
- Le **Centre Culturel** de Rosporden
- Le **Manoir de Kernault** / EPCC Chemins du Patrimoine en Finistère à Mellac
- La **MJC La Marelle** à Scaër
- La **MJC Le Sterenn** à Trégunc

Ces équipements de proximité, implantés sur un territoire de 26 communes et près de 110 000 habitants, assurent une programmation annuelle de Spectacle Vivant et Musiques Actuelles, animent des studios de création et de répétition situé à la Ferme du Moros (Concarneau) et développent en parallèle des actions de médiation culturelle.

### La Carte Blanche du Réseau 4 ASS et Plus

La Carte Blanche, projet phare du Réseau 4 ASS' et Plus, est un dispositif de soutien à la création artistique bretonne en partenariat avec le dispositif « productions mutualisées » de la Région Bretagne. Chaque année depuis 2008, les cinq membres du Réseau accompagnent des artistes régionaux dans le développement d'un projet de création du spectacle vivant, toutes esthétiques confondues. Ce dispositif permet de soutenir un projet par saison culturelle.

Sous la réserve de l'obtention de l'entièreté du financement régional, le dispositif se définit par :

- **Un apport en coproduction** à hauteur 5.000€ permettant aux artistes de se rémunérer sur les périodes de résidence.
- **Un accueil en résidences de création sur l'année 2023-2024**: les équipements ainsi que les moyens humains et techniques du Réseau durant toute la durée du dispositif pour des temps de création, d'accompagnement, de conseils, etc.
- Le Réseau *4 ASS' et Plus* prend en charge les salaires liés aux actions culturelles, l'hébergement et la restauration durant la (les) période(s) de résidence et les actions culturelles.
- **Une ou plusieurs diffusions du spectacle sur la saison 2024-2025**: le Réseau 4 ASS et Plus s'engage à diffuser la création dans au moins 1 salle du réseau et éventuellement les autres spectacles du répertoire.

Critères d'éligibilité :

- Être une équipe artistique professionnelle implantée en Région Bretagne
- Seules les créations prévues entre septembre 2023 et décembre 2024 sont éligibles
- Les pièces ou spectacles déjà diffusés ne sont pas éligibles.
- Le projet de création doit être accompagné par d'autres partenaires coproducteurs.

#### Réseau 4 Ass' et Plus

Ferme du Moros – Rue des Bolincheurs – 29900 Concarneau / 02 98 76 99 68

Siège social : Le Sterenn – 29910 Trégunc / Siret : 791 087 257 0014



## Les actions culturelles

En tant que réseau professionnel de territoire souhaitant soutenir la création artistique professionnelle et favoriser la rencontre entre les artistes, les œuvres et les publics, le Réseau 4 ASS' et Plus intègre à son dispositif Carte Blanche un volet d'actions culturelles. Il s'agit de co-construire un projet qui rentre en résonance avec la création travaillée ou les thématiques récurrentes explorées par les artistes et les publics du territoire.

De par son ancrage local, le Réseau 4ASS' et Plus est en mesure de mettre en relation les artistes, les structures ou établissements accueillant ces publics et d'ainsi mettre en œuvre un projet de médiation culturelle épanouissant et enrichissant.

## Les bénéficiaires

Toute équipe artistique professionnelle basée en Région Bretagne dans le champ du Spectacle Vivant.

## Dossier de candidature

Le dossier de candidature devra être composé de :

- Une **note d'intention de la création**,
- la présentation de l'équipe artistique et/ou de la compagnie et de son environnement professionnel,
- Un **calendrier prévisionnel** de création et son budget de production accompagné de la liste des coproducteurs et autres sources de financements en cours et acquis.
- Une **note d'intention** concernant la (les) proposition(s) d'actions culturelles, son articulation avec le territoire Sud-Finistérien, le choix du public visé.
- La **fiche administrative** complétée
- Des liens vers toutes ressources (captations, plateformes, réseaux sociaux, etc.) permettant de prendre connaissance de votre univers artistique, de vos projets précédents, etc.

## Calendrier

**Date limite de dépôt : dimanche 30 avril 2023 minuit**

À adresser **par mail uniquement** à [coordination@quatreassetplus.fr](mailto:coordination@quatreassetplus.fr)

Pour des facilités d'organisation, pensez à renommer votre dossier de candidature comme suit et de privilégier un format .pdf : NOM\_TITRECREATION\_CB\_2023

## Sélection des dossiers

Les dossiers reçus seront étudiés par la commission des Co-Producteurs du Réseau 4 ASS' et Plus composé de 5 membres directeurs et/ou programmateurs des structures du Réseau.

**Les projets sélectionnés seront conviés en mai à un jury.**

**Réseau 4 Ass' et Plus**

Ferme du Moros – Rue des Bolincheurs – 29900 Concarneau / 02 98 76 99 68

Siège social : Le Sterenn – 29910 Trégunc / Siret : 791 087 257 00014